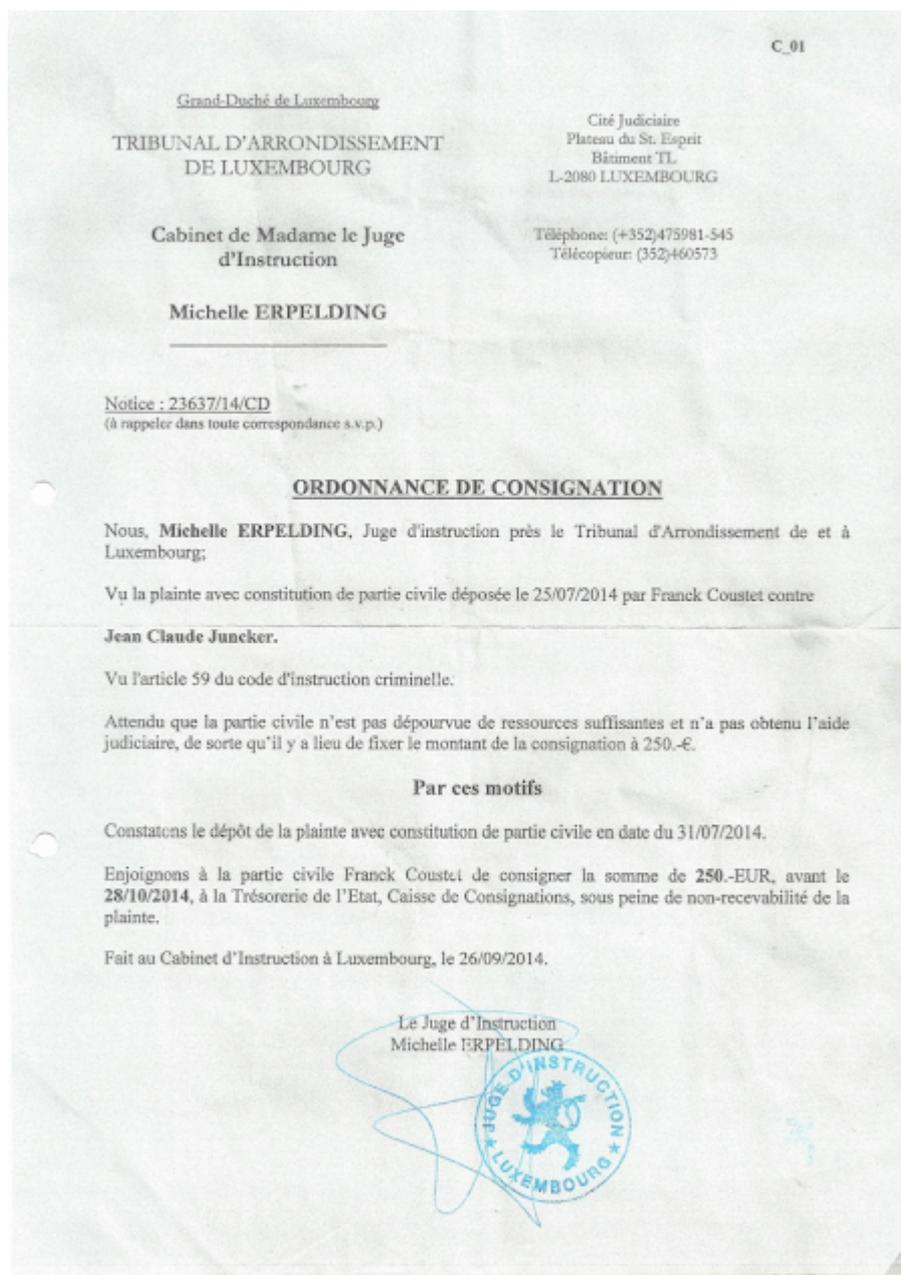


Juncker impliqué dans un vol de 120 millions d'euros ayant entraîné 2 morts et des « accidents » suspects ?

écrit par Julien Martel | 7 mai 2019



L'Affaire Juncker : une bande mafieuse à la tête de l'Europe ?

Depuis 2009, Franck Coustet se bat pour qu'on parle de cette affaire gravissime qui porte sur un vol d'au moins 120

millions d'euros qui a déjà entraîné 2 morts et plusieurs accidents extrêmement suspects.

Juncker, le dictateur européen président de la commission européenne, est impliqué et fait l'objet d'une enquête criminelle dont le parquet de Luxembourg ne retrouve plus le dossier...

Les personnalités impliquées directement dans cette affaire selon Franck Coustet sont :

– Jean-Claude Juncker qui était premier ministre du Luxembourg et qui est devenu depuis le président de la commission européenne.

– François Biltgen qui était ministre de la justice du Luxembourg et nommé depuis à la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE).

– Le grand duc Henri du Luxembourg.

– Robert Biever et Jean-Paul Frising qui se sont succédé au poste de Procureur d'État du Luxembourg.

– Jacques Delvaux et Martine Weinandy, les 2 notaires qui étaient en charge de cette affaire d'héritage.

La suite :

Sources : 1) [Planète 360](#) 2) [La Voix de Portici](#)

Grand-Duché de Luxembourg
TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT
DE LUXEMBOURG

Cité Judiciaire
Plateau du St. Esprit
Bâtiment TL
L-2080 LUXEMBOURG

Cabinet de Madame le Juge
d'Instruction

Téléphone: (+352)475981-545
Télécopieur: (352)460573

Michelle ERPELDING

Notice : 23637/14/CD
(à rappeler dans toute correspondance s.v.p.)

ORDONNANCE DE CONSIGNATION

Nous, **Michelle ERPELDING**, Juge d'Instruction près le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg;

Vu la plainte avec constitution de partie civile déposée le 25/07/2014 par Franck Coustet contre

Jean Claude Juncker.

Vu l'article 59 du code d'instruction criminelle.

Attendu que la partie civile n'est pas dépourvue de ressources suffisantes et n'a pas obtenu l'aide judiciaire, de sorte qu'il y a lieu de fixer le montant de la consignation à 250.-€.

Par ces motifs

Constatons le dépôt de la plainte avec constitution de partie civile en date du 31/07/2014.

Enjoignons à la partie civile Franck Coustet de consigner la somme de **250.-EUR**, avant le **28/10/2014**, à la Trésorerie de l'Etat, Caisse de Consignations, sous peine de non-recevabilité de la plainte.

Fait au Cabinet d'Instruction à Luxembourg, le 26/09/2014.

Le Juge d'Instruction
Michelle ERPELDING



Grand-Duché de Luxembourg Cabinet de Madame le Juge d'Instruction Michelle ERPELDING	TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG Cité Judiciaire L-2080 Luxembourg ☎ (+ 352) 47 59 81 545 ☎ (+ 352) 46 05 73
---	--

Maître [redacted]
[redacted]
F-75001 Paris

FAX : [redacted]

Luxembourg, le 2 juillet 2018

Concerne: P.C. Franck COUSTET / Jean Claude JUNCKER, François [redacted]
BILTGEN, Martine WEINANDY

Not. : [redacted]
(prière de mentionner dans toute correspondance)

Maître,

En mains votre courrier du 29 juin 2018.

Tel que je vous avais informé, la plainte de votre mandant fut transmise en date du 14 octobre 2015 à Monsieur le Procureur d'Etat pour qu'il puisse prendre ses réquisitions conformément à l'article 57 du Code de Procédure Pénale.

N'étant pas de faits de la plainte de Monsieur Coustet, il n'y a aucun autre renseignement que je puisse vous fournir.

Veuillez agréer, Maître, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Juge d'Instruction
Michelle ERPELDING



Complément de Christine Tasin

Pour en savoir plus sur cette affaire dont les medias officiels ne disent pas un mot :

<https://meta.tv/cet-homme-accuse-jean-claude-juncker-de-spoliation-dassassinat/>